

Séance du mardi 1er avril 2008
2ème séance
Séance de 15 heures
126ème séance de la session
Présidence de M. Bernard Accoyer

Consulter le sommaire

La séance est ouverte à quinze heures.

DÉCLARATION DU GOUVERNEMENT SUR LA SITUATION EN AFGHANISTAN ET DÉBAT SUR CETTE DÉCLARATION

L'ordre du jour appelle une déclaration du Gouvernement sur la situation en Afghanistan et le débat sur cette déclaration.

M. François Fillon, Premier ministre – Le 11 septembre 2001, le monde découvrait avec effroi le terrorisme de masse. Ce jour-là, un défi sanglant était lancé à la communauté internationale. La source de cet attentat se situait en Afghanistan, avec le soutien du régime obscurantiste des Talibans. Dès l'automne 2001, six résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU vinrent préciser le cadre d'une réponse des nations. La résolution 1368 ouvrait le droit à la légitime défense, la 1373 appelait à la collaboration de tous les États contre le terrorisme, la 1378 définissait le cadre de l'avenir démocratique de l'Afghanistan, la 1386 créait la force internationale d'assistance à la sécurité, dont le mandat a été renouvelé chaque année et étendu progressivement à l'ensemble du pays.

Le 7 octobre 2001, les États-Unis engageaient des opérations militaires, épaulés notamment par la France, qui avait ouvert son espace aérien, noué une coopération navale et offert son appui en matière de renseignement.

Le 3 octobre 2001, M. Jospin, alors Premier ministre, exposait dans cet hémicycle la position française suite aux attentats du 11 septembre. Le 21 novembre, il venait préciser les termes de l'engagement de la France en Afghanistan. Depuis, cette participation n'a cessé d'évoluer en fonction des besoins et des circonstances.

À la demande du président de l'Assemblée nationale, et de l'opposition, le Président de la République a souhaité que la représentation nationale soit informée de la politique de la France en Afghanistan (Exclamations sur les bancs du groupe SRC et du groupe GDR). Tout au long de la cinquième République, et contrairement à ce qu'on laisse entendre, le Parlement a été régulièrement informé des opérations militaires (Même mouvement) ; mais il ne partage pas la responsabilité de l'engagement de nos forces (Applaudissements sur les bancs du groupe UMP et du groupe NC). La raison, c'est que la Constitution de la cinquième République ne le permet pas (Interruptions sur les bancs du groupe SRC).

M. Jean Glavany – Elle ne l'interdit pas !

M. François Fillon, Premier ministre – Son article 35 – « La déclaration de guerre est autorisée par le Parlement » – est tombé en désuétude (Exclamations sur les bancs du groupe SRC et du groupe GDR). Les formes modernes de la guerre nous ont éloignés de cet article. L'engagement des forces militaires est du ressort du pouvoir exécutif et notamment du

Président de la République, chef des armées. Notre situation est en cela comparable à celle de la Grande-Bretagne. Cette prérogative du pouvoir exécutif n'exclut pas l'information, voire le débat, et je souhaite que celui-ci soit utilisé de manière plus systématique. Cela d'autant plus que, depuis les années 1980, les grands engagements stratégiques et militaires de notre pays ont tous été conclus dans un esprit d'union nationale, ce dont nous devons nous féliciter.

L'implication du Parlement relève de l'information et du débat en fonction des situations.

M. Jean-Pierre Brard – C'est une violation de la Constitution !

M. François Fillon, Premier ministre – L'opération sur Kolwezi en 1978...

M. Jean-Pierre Brard – Parlons-en !

M. François Fillon, Premier ministre – ...avait donné lieu à une information de la représentation nationale, de même que notre intervention au Tchad en 1983. Notre intervention au Kosovo, en mars 1999, avait été l'occasion d'un débat sans vote, deux jours après le début des bombardements. En 2006, un débat s'est tenu deux mois après le vote de la résolution créant la FINUL II. Enfin, la participation de la France aux opérations en Afghanistan à partir de décembre 2001 a donné lieu à un débat sans vote, après une intervention de M. Jospin.

Seul notre engagement militaire au cours de la première guerre du Golfe a fait l'objet d'un vote consécutif au débat, selon la procédure de l'article 49 alinéa premier, c'est-à-dire l'engagement de la responsabilité du Gouvernement.

M. Jean Glavany – Qui était Président de la République ?

M. François Fillon, Premier ministre – Il s'agissait d'une opération massive analogue à une entrée en guerre contre un État souverain qui avait envahi son voisin, et personne ici ne peut raisonnablement confondre cet événement avec celui qui nous occupe à présent.

Dois-je également rappeler que ce vote est intervenu le 16 janvier 1991, à quelques heures du déclenchement des hostilités, et alors que l'ensemble du dispositif Daguet était déjà positionné depuis plusieurs semaines sur le terrain (« Et alors ? » sur les bancs du groupe SRC). Certains d'entre vous ont participé à ce débat et en conservent un souvenir aigu ; pas moi, car je me trouvais à cet instant auprès des forces françaises en Arabie saoudite (Applaudissements sur les bancs du groupe UMP et du groupe NC).

Aujourd'hui, une partie de l'opposition souhaite un vote. Je lui réponds en reprenant les propres termes de Lionel Jospin (« Ah ! » sur les bancs du groupe UMP), le 9 octobre 2001, en réponse à une question d'actualité posée par M. Bocquet, qui réclamait un débat avec vote : « Vous savez que nous ne pouvons pas faire appel à l'article 35, qui prévoit la déclaration de guerre, car ce n'est pas de cela qu'il s'agit ; vous savez qu'on peut toujours utiliser l'article 49-1, mais celui-ci suppose un vote de confiance. (...) Ce n'est pas un article prévu pour l'engagement de la France dans ce genre d'opérations. » (Applaudissements sur les bancs du groupe UMP et du groupe NC)

Je ne puis être plus clair que mon prédécesseur, qui avait raison de considérer que la procédure du vote de confiance n'est pas adaptée à l'engagement de nos forces dans une

opération de maintien de la paix comme nous en conduisons en Côte d'Ivoire, au Liban ou au Kosovo.

Telle est la situation institutionnelle actuelle. Il vous sera cependant bientôt proposé de renforcer le rôle du Parlement en matière de politique étrangère et d'intervention militaire. L'avant-projet de loi constitutionnelle dispose en effet que le Parlement sera tenu informé dans les meilleurs délais de l'envoi de nos forces sur des théâtres d'opérations extérieures, et surtout il autorise la prolongation éventuelle de ces opérations au-delà de six mois ; en outre, les deux assemblées auront le pouvoir de voter des résolutions, y compris en matière de politique étrangère. Je ne doute pas que ces dispositions feront l'unanimité sur vos bancs ! (Applaudissements sur les bancs du groupe UMP et du groupe NC)

M. Richard Mallié – Très bien !

M. François Fillon, Premier ministre – Nous sommes en Afghanistan depuis décembre 2001 et il s'agit aujourd'hui de débattre de la prolongation d'un effort engagé de longue date. Avec un peu plus de 2 300 hommes, dont 1 700 dans la force internationale, sur près de 61 000, la France la situe au septième rang des 40 nations contributrices de troupes. Nous nous plaçons ainsi entre les Pays-Bas et la Pologne, loin derrière plusieurs de nos partenaires européens, qui sont presque tous présents sur le théâtre afghan : la Grande-Bretagne, avec 8 600 hommes ; l'Allemagne, avec 3 500 hommes ; l'Italie, avec 2 400 soldats, la Hollande avec 2 000 hommes.

Installés autour de Kaboul, les soldats français remplissent des missions de sécurisation ainsi que d'encadrement des troupes afghanes. Ils sont engagés dans des actions de combat ; six Rafale et Mirage 2000 participent à la protection des troupes. Ces avions sont appuyés depuis le Kirghizistan et le Tadjikistan par des moyens de transport et de ravitaillement en vol. Enfin, une force navale française opère depuis l'océan Indien dans le cadre de l'opération Liberté immuable.

Depuis plus de six ans, nos soldats contribuent donc à la sécurisation de l'Afghanistan (Exclamations sur les bancs du groupe GDR). J'ai une pensée particulière, empreinte de gravité et de considération, pour tous ceux qui sont là-bas et risquent leur vie (Applaudissements sur les bancs du groupe UMP, du groupe NC et du groupe SRC). À ce jour, quatorze de nos soldats sont tombés en Afghanistan...

M. Jean-Claude Sandrier – Quatorze de trop !

M. François Fillon, Premier ministre – ..., pour une certaine idée de la dignité humaine à laquelle le peuple afghan aspire, pour qu'il n'y ait plus de 11 septembre, pour rendre ce monde plus sûr (Exclamations sur les bancs du groupe GDR).

Je sais que votre assemblée soutient nos forces armées et qu'elle ne les oublie pas. L'Afghanistan ne doit plus jamais redevenir le foyer du terrorisme international. Ce pays encore vulnérable est un carrefour stratégique sensible, où voisinent une Asie centrale cherchant sa voie, un Iran qui biaise avec les règles de la communauté internationale, une démocratie indienne qui lutte contre la menace d'attentats, un Pakistan qui, possédant l'arme nucléaire, est sous la pression des fondamentalistes.

Quelle était la situation de l'Afghanistan en 2001 ? C'était une dictature médiévale, un foyer de violence, une base arrière du terrorisme international. Al Qaïda y avait implanté ses camps d'entraînement. Des extrémistes, illuminés par une vision dévoyée de l'islam, y trouvaient accueil et soutien. Sa population était soumise au joug de fer des Talibans...

M. Maxime Gremetz – Ce sont les Américains qui les ont armés !

M. François Fillon, Premier ministre – ... : abolition des droits fondamentaux ; oppression de la femme, intolérance érigée en doctrine de gouvernement ; interdiction de la musique, du théâtre, de la télévision ; destruction des Bouddhas de Bamiyan ; lapidation publique des condamnés. L'Afghanistan d'avant 2001, c'était 15 millions de femmes sans visage, interdites d'école, privées de soins ; c'était 30 millions d'Afghans ployant sous le régime du fanatisme et de la haine (Applaudissements sur les bancs du groupe UMP et du groupe NC).

M. Maxime Gremetz – Et aujourd'hui ?

M. François Fillon, Premier ministre – Depuis 2001, les efforts de la communauté internationale, des autorités locales et du peuple afghan ont commencé à porter leurs fruits (Exclamations sur les bancs du groupe GDR et du groupe SRC).

M. Jean-Claude Sandrier – Rien n'a changé !

M. le Président – Mes chers collègues, nos soldats et leurs familles nous regardent ; je vous demande de faire en sorte que ce débat se déroule dans la dignité (Protestations sur les bancs du groupe SRC et du groupe GDR).

M. François Lamy – C'est honteux !

M. François Fillon, Premier ministre – L'Afghanistan possède désormais des institutions démocratiques. Les femmes y jouissent de droits similaires à ceux des hommes (Exclamations sur les bancs du groupe SRC et du groupe GDR). Le nombre d'enfants scolarisés est passé de 900 000 en 2001 à 6,4 millions aujourd'hui. À Kaboul, il existe désormais cinq universités, comptant quatorze facultés et 10 000 étudiants. La mortalité infantile a baissé de 26 %. Aujourd'hui, 80 % de la population a accès aux soins, contre 8 % en 2001. En outre, 4 000 kilomètres de routes ont été construits.

Un député du groupe SRC – Tout va très bien !

M. François Fillon, Premier ministre – Les pays de l'OTAN ont conduit plus de 1 000 projets de développement pour un coût global supérieur à 200 millions d'euros. L'économie afghane croît aujourd'hui à un rythme de 13 % (Applaudissements sur les bancs du groupe UMP et du groupe NC).

L'Union européenne a engagé une aide de 3,7 milliards d'euros pour la période 2002-2006 ; 600 millions ont été annoncés par la Commission européenne entre 2007 et 2010. Ces fonds vont principalement à l'amélioration de l'État de droit...

M. Maxime Gremetz – Aux chefs de guerre !

M. François Fillon, Premier ministre – ...à la réforme des services publics et aux infrastructures.

À la demande du président Karzaï, la France organisera en juin à Paris une conférence propre à mobiliser plus encore la communauté internationale.

Dans le domaine sécuritaire, l'armée afghane compte désormais 50 000 hommes, bientôt 80 000. La France prend une part active à leur formation. L'Union Européenne et les États-Unis travaillent à la mise en place d'une police moderne, déjà dotée de 75 000 hommes. 70 % des incidents sont aujourd'hui cantonnés à 10 % du territoire.

Ces succès sont encore insuffisants et fragiles. Très fragiles.

Un député du groupe SRC – Ils ne sont pas convaincants !

M. François Fillon, Premier ministre – Ils réclament de la persévérance, mais également un renouvellement de la stratégie commune, afin d'améliorer la sécurisation du pays, d'approfondir son développement économique et social et d'accélérer le plein exercice de la souveraineté nationale par les autorités afghanes.

Ce sont ces objectifs que le Président de la République fera valoir demain à Bucarest. Comme il l'a indiqué, « la France a proposé à ses alliés de l'Alliance atlantique une stratégie pour permettre au peuple afghan et à son gouvernement légitime de construire la paix. Si ces conditions sont acceptées, la France proposera lors du sommet de Bucarest de renforcer sa présence militaire ».

M. Jean-Pierre Brard – C'est ce que disait Brejnev !

M. François Fillon, Premier ministre – Voilà ce qui a été précisément dit, et voilà pourquoi je vous indique que les modalités de cet effort ne sont pas encore arrêtées.

Le 18 février, le chef de l'État a écrit à ses homologues de l'OTAN pour leur indiquer les conditions du renforcement de notre présence militaire : confirmation par les alliés de leur détermination à maintenir leur effort dans la durée ; adoption d'une stratégie politique partagée ; meilleure coordination des efforts civils et militaires sur le terrain ; accroissement de l'effort de formation au profit des forces de sécurité afghanes, afin de permettre la prise en charge par les Afghans de leur propre sécurité, car rien ne nous paraît plus important que cette « afghanisation » qui dessine, à moyen terme, l'autonomie de l'État afghan et l'horizon de notre retrait.

M. Jean-Pierre Brard – C'est ce que les Soviétiques déclaraient !

M. François Fillon, Premier ministre – Ces conditions seront débattues demain. Le Président de la République précisera alors, au regard de vos analyses et des conclusions du sommet, notre engagement.

Celui-ci devra tenir compte de notre dispositif sur place, des réalités du terrain et des réponses de nos partenaires. Nos forces armées peuvent être amenées à s'investir davantage dans les échelons du commandement, à Kaboul particulièrement, et dans la formation de l'armée afghane, dans les unités réparties dans les provinces d'Afghanistan. Elles assureront ainsi la

sécurité des populations et garantiront les progrès de la reconstruction. Les effectifs supplémentaires pourraient être de l'ordre de quelques centaines de soldats.

M. Jean-Pierre Brard – Combien de morts à l'avenir ?

M. François Fillon, Premier ministre – Mesdames et messieurs les députés, trois voies se présentent. Ou bien nous retirons nos troupes...

Les députés du groupe GDR – Oui !

M. François Fillon, Premier ministre – Ce serait alors le signe que nous n'assumons plus nos responsabilités vis-à-vis de l'ONU et que nous rompons la solidarité qui nous unit à nos plus fidèles alliés, dont plusieurs s'apprêtent à accroître leurs effectifs. Le sort de l'Afghanistan nous deviendrait, en quelque sorte, indifférent ! (Applaudissements sur les bancs du groupe UMP et du groupe NC)

Ou bien nous choisissons le statu quo. Cela signifiera l'enlisement de nos objectifs et l'impuissance de la France à peser sur la stratégie de la communauté internationale.

Ou bien nous accentuons nos efforts sous les conditions que nous avons posées et nous amplifions ensemble les chances de la paix.

M. Jean-Pierre Brard – Comme en Algérie !

M. François Fillon, Premier ministre – Cette paix pour l'Afghanistan conditionne largement une part de notre sécurité, donc de notre liberté. C'est un combat difficile, mais juste ! (Mmes et MM. les députés du groupe UMP se lèvent et applaudissent longuement ; vifs applaudissements sur les bancs du groupe NC)

M. Bernard Deflesselles – Depuis la fin 2001, la France est présente en Afghanistan : 1 700 hommes et femmes y sont porteurs de nos idéaux. Loin des polémiques, mes premières pensées leur sont destinées (Quelques applaudissements sur les bancs du groupe UMP).

Immédiatement après les événements du 11 septembre, notre pays a approuvé l'envoi de troupes pour combattre les talibans, qui accueillaient et soutenaient des terroristes. L'assassinat du Commandant Massoud, deux jours avant les attaques contre New York et Washington, avait clairement indiqué que l'une des clés de la lutte contre le terrorisme se trouvait sur le sol afghan.

Depuis, pas moins de six résolutions du Conseil de sécurité des Nations Unies régissent le mandat de la Force internationale d'assistance à la sécurité – la FIAS ...

M. Jean-Pierre Brard – Fiasco !

M. Bernard Deflesselles – ...plus connue sous son vocable anglais ISAF. Il ne s'agit certes pas d'une force des Nations Unies – nos soldats ne sont pas des casques bleus – mais elle est placée sous l'autorité du Conseil de sécurité. Elle est à l'heure actuelle composée de 39 nations, dont 26 sont membres de l'OTAN.

Notre présence en Afghanistan est donc assortie d'un mandat de l'ONU : notre mission est de sécuriser Kaboul et ses environs.

M. François Lamy – C'est faux !

M. Bernard Deflesselles – Nous prenons part à la formation de l'armée afghane mais aussi au déminage et au ramassage de munitions non explosées. Nous y soignons des personnes touchées par la guerre et la maladie.

Un député du groupe SRC – Envoyez des médecins !

M. Bernard Deflesselles – Après plusieurs années de combats, la situation demeure très complexe. L'OTAN, qui a pris le commandement des opérations en août 2003, a besoin de troupes supplémentaires pour combattre les forces d'Al Qaïda et les talibans encore présents en nombre dans certaines parties du pays.

La France a donc décidé de répondre favorablement à cet appel.

M. Henri Emmanuelli – Ce n'est pas la France, c'est Sarkozy !

M. Bernard Deflesselles – Loin d'être isolée, elle est accompagnée par onze autres pays, qui viennent eux aussi d'accepter d'accroître leurs effectifs. Au-delà de la polémique, la seule question qui vaille est celle-ci : pouvons-nous nous retirer de cette lutte contre le terrorisme, là où nos alliés sont pour la plupart largement impliqués ?

Le groupe UMP estime que notre pays doit prendre sa part, par devoir vis-à-vis d'un pays qui construit sa démocratie et qui scolarise à nouveau près de six millions d'enfants. Notre pays se doit aussi d'assumer ses responsabilités envers le Conseil de sécurité et ses alliés.

Lionel Jospin, alors Premier ministre et s'exprimant devant notre assemblée en novembre 2001, justifiait l'envoi de forces supplémentaires ainsi : « la lutte armée contre le terrorisme n'est pas achevée. La poursuite de l'action militaire ciblée s'impose donc ». Six ans plus tard, à l'évidence, cette lutte n'est pas terminée.

À l'époque, ce débat n'avait pas donné lieu à un vote.

M. Jean Glavany – Jacques Chirac était Président !

M. Bernard Deflesselles – Pourtant – personne n'en doute – Lionel Jospin respectait le Parlement et la Constitution, tout comme le Président de la République et le Premier ministre actuels (Applaudissements sur quelques bancs de l'UMP).

Pas plus que pour les opérations précédentes nous ne serons appelés à voter. La Constitution de 1958, comme chacun le sait ici, ne le prévoit pas.

M. Henri Emmanuelli – C'est un mensonge !

M. Bernard Deflesselles – Cela ne doit pas prêter à polémique et si nous le regrettons, saisissons l'opportunité qui se présentera à nous début juin en votant la réforme

institutionnelle. Celle-ci nous permettra de nous prononcer, de débattre et de voter lorsqu'une opération militaire extérieure se prolongera au-delà de six mois.

M. Jean Glavany – Rien ne l'interdit aujourd'hui.

M. André Gerin – Démagogie !

M. Bernard Deflesselles – S'agissant de la Guerre du Golfe et du 16 janvier 1991, le contexte était fort différent. Il s'agissait pour la Gauche de consolider par un vote de confiance une majorité qui en avait grand besoin.

M. Henri Emmanuelli – C'est scandaleux !

M. Bernard Deflesselles – Par ailleurs, l'opération Daguet comptait presque 20 000 hommes et la professionnalisation des armées n'était pas encore décidée...

M. Henri Emmanuelli – Tout bonnement scandaleux.

M. Bernard Deflesselles – Le vote a eu lieu le 16 janvier, veille du début des bombardements sur l'Irak. J'ai grande confiance en la capacité de nos forces armées mais je doute qu'elles aient attendu notre aval pour se préparer à agir ! Je doute également que notre vote ait emporté la décision !

Nous étions alors en guerre contre un pays qui avait délibérément annexé son voisin, au mépris de toutes les règles du droit international. En 2001, nous sommes intervenus en Afghanistan contre un régime qui n'avait aucune reconnaissance internationale et qui abritait des organisations terroristes. Aujourd'hui encore nous sommes en Afghanistan à la demande du gouvernement légitime ! Cessons donc l'hypocrisie !

M. Hollande s'est interrogé sur la « pertinence » de la présence française en Afghanistan. Mais n'est-il pas pertinent de vouloir éradiquer le terrorisme et d'anéantir Al Qaïda ? N'est-il pas pertinent de combattre cette force obscurantiste que représentent les Talibans ? N'est-il pas pertinent de lutter contre ceux qui méprisent et avilissent les femmes ? N'est-il pas pertinent de vouloir neutraliser les narco-trafiquants ?

M. Fabius a jugé cette décision « dangereuse et complaisante ». Il est certes dangereux de tenter d'éradiquer le terrorisme... Mais il faut, en la matière faire preuve de courage, et non de complaisance !

À ceux qui sont tentés d'évoquer un alignement de notre pays sur les positions américaines, je rappelle simplement que notre volonté d'agir avec les Américains et l'OTAN dès la fin 2001 ne nous a pas empêchés de nous montrer fort critiques à l'égard de l'intervention américaine en Irak (Protestations sur les bancs du groupe GDR).

C'est bien parce que nous savions que le terrorisme et ses bases arrières n'étaient pas présents sur le sol irakien que nous n'avons pas soutenu l'opération américaine. Les événements nous ont donné raison (Protestations sur plusieurs bancs du groupe SRC). Nous renforçons nos troupes en Afghanistan parce que nous avons la certitude, malgré les difficultés rencontrées, que la stabilisation de cette région est essentielle pour lutter efficacement contre le terrorisme international. Cette analyse est la même que celle qui nous a amenés à intervenir il y a six ans.

Elle nous conduit à mener avec nos partenaires, au sein de l'OTAN, une réflexion de fond sur notre présence en Afghanistan, sur une nécessaire « approche globale » et sur une stratégie partagée qui lie l'action militaire aux efforts de développement du pays, à sa reconstruction et sur la nécessaire « afghanisation » du conflit.

M. Henri Emmanuelli – Rendez-nous Chirac !

M. Bernard Deflesselles – Plus de 11 000 soldats français sont aujourd'hui engagés dans des opérations extérieures à travers le monde. Ce sont des professionnels compétents et reconnus qui gagneront le sol afghan dans les mois à venir.

À tous, nous devons la confiance et le soutien sans faille de la représentation nationale.

M. André Gerin – Hypocrite !

M. Bernard Deflesselles – Voilà, Monsieur le Premier ministre, la position du groupe UMP et l'esprit de votre majorité, empreint d'une grande reconnaissance et d'un profond respect pour celles et ceux qui, demain porteront les valeurs de la France et nos espoirs de paix (Vifs applaudissements sur les bancs du groupe UMP et sur plusieurs bancs du groupe NC).

M. Jean-Marc Ayrault – Le 26 avril 2007, entre les deux tours de l'élection présidentielle, le candidat Nicolas Sarkozy annonçait sur France 2 qu'il retirerait nos troupes d'Afghanistan s'il était élu (Applaudissements sur les bancs du groupe SRC et du groupe GDR). Il estimait alors que « la présence à long terme des troupes françaises à cet endroit du monde ne semble pas décisive. » Et il s'engageait à poursuivre la politique de rapatriement de nos forces armées entamée par Jacques Chirac.

Que s'est-il donc passé, depuis un an, pour que le chef de l'État change à ce point de politique ? Pourquoi est-il devenu si urgent que la France renforce son effort de guerre ? Aucune explication n'est venue étayer la volte-face présidentielle. Seul, sans information du Parlement et, semble-t-il, contre l'avis d'une partie de l'État-major des Armées, le chef de l'État bouleverse la nature de l'engagement français en Afghanistan et le consensus national qui l'entourait (Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe SRC).

Cet engagement reposait sur le droit de légitime défense collective reconnu dans la charte des Nations unies et dans l'article 5 de la charte de l'Alliance atlantique. Au lendemain des attentats du 11 septembre, il s'agissait d'empêcher un conflit de civilisations en abattant l'organisation terroriste qui avait perpétré ces actes de barbarie et l'État qui s'en était rendu complice. Il était alors du devoir de la France d'être aux côtés de ses amis américains : elle ne s'y est pas dérobée et elle a eu raison de le faire. Le gouvernement Taliban est tombé et si Al-Qaïda n'a pas été détruit, sa capacité de nuisance s'en est trouvée affaiblie.

Force est cependant d'admettre que la seconde partie de la mission, la stabilisation et le développement d'un pays pacifié, démocratisé et intégré à la communauté internationale, est loin d'être remplie. La pauvreté n'a pas reculé...

M. François Fillon, Premier ministre – C'est vrai.

M. Jean-Marc Ayrault – L'aide économique ne répond pas à l'ambition affichée et les islamistes regagnent du terrain...

M. François Fillon, Premier ministre – Et c'est pour cela qu'il faudrait s'en aller ?

M. Jean-Marc Ayrault – Malgré le soutien de la coalition aux efforts du président Karzaï et l'émergence d'un embryon d'État ou d'une armée nationale, l'Afghanistan demeure cette nation décomposée, pauvre et tribale dans laquelle, par le passé, toutes les forces militaires étrangères se sont enlisées, qu'elles soient anglaises ou russes. Aujourd'hui, la coalition se heurte aux mêmes difficultés parce qu'elle a commis les mêmes erreurs. Sûre de son bon droit, elle a privilégié l'éradication militaire des Talibans au détriment de la reconstruction économique, sociale et sanitaire du pays. Certaine de sa supériorité technologique, elle n'a jamais trouvé la réponse adaptée à une guérilla mobile et invisible, où s'enchevêtrent combattants islamistes, seigneurs de la guerre et trafiquants de drogue. Pis, cette stratégie militaire s'est trouvée dramatiquement affaiblie par la guerre des États-Unis en Irak, laquelle a détourné l'essentiel des forces militaires, redonné souffle aux terroristes islamistes et affaibli la légitimité de l'intervention en Afghanistan.

Aucune de ces questions n'a fait l'objet du moindre débat dans notre pays. Le Gouvernement a même refusé la mission d'évaluation parlementaire que le groupe SRC avait demandée au mois d'octobre. Et vous n'avez pas davantage consulté, Monsieur le Premier ministre, nos partenaires européens, alors que tout invite à une stratégie européenne concertée.

Qu'on ne nous fasse pas de faux procès. Il ne s'agit pas pour nous d'abandonner l'Afghanistan (Exclamations sur les bancs du groupe UMP). Et nous voulons vaincre Al-Qaïda et les Talibans (Même mouvement). Mais cette victoire ne pourra être acquise sans la redéfinition d'une stratégie d'ensemble, où l'effort militaire accompagne le soutien au développement. Sans cette réorientation, le message présidentiel selon lequel « nous ne pouvons ni ne devons perdre la guerre » est aussi martial qu'inopérant. Qui peut croire qu'ajouter la guerre à la guerre va la faire cesser quand aucune leçon de l'échec actuel n'a été tirée ? Nous refusons l'enlèvement dans un conflit sans but et sans fin.

Nous nous opposons à la décision du Président Sarkozy parce qu'elle exposera inutilement la vie de nos soldats dans de vains combats, tant que l'intervention alliée n'aura pas été repensée. Nous nous y opposons parce qu'elle transformera les unités françaises en forces combattantes de première ligne, alors même que la France l'a toujours refusé et l'a fait reconnaître dans l'accord de 2003 avec ses alliés.

M. François Fillon, Premier ministre – Ce n'est pas exact.

M. Jean-Marc Ayrault – Loin d'être simplement technique, cette décision met en cause la vie d'hommes et de femmes. À ce titre, elle ne peut être prise par un seul homme.

M. Jean-Pierre Brard – Très bien.

M. Jean-Marc Ayrault – Enfin, nous y sommes hostiles parce qu'elle demande à la France de supporter, en Afghanistan, le fardeau américain de la guerre en Irak alors même qu'elle avait été la première à la refuser – même si le ministre des affaires étrangères qu'a choisi M. Sarkozy fut l'un des rares hommes politiques français à s'y déclarer favorable ! C'est

l'honneur de la France que d'avoir dit non à la guerre en Irak (Vifs applaudissements sur les bancs du groupe SRC et du groupe GDR).

Nous nous opposons à la décision présidentielle parce qu'au fond, elle a moins à voir avec l'Afghanistan qu'avec l'obsession atlantiste du Président Sarkozy (Exclamations sur les bancs du groupe UMP ; applaudissements sur les bancs du groupe SRC). Vouloir améliorer la relation avec l'Amérique est une bonne chose s'il s'agit d'instaurer un partenariat entre égaux qui respecte les identités et l'indépendance de chacun. Las, ce qui est en train de s'écrire est bien différent. Du discours devant le Congrès américain au discours de Westminster, de l'engagement renforcé en Afghanistan à la négociation pour revenir dans le commandement intégré de l'OTAN, c'est un changement stratégique qui est en train de s'opérer, sous la forme d'un alignement global dont nous récusons l'opportunité (Applaudissements sur les bancs du groupe SRC et du groupe GDR).

Il ne peut y avoir d'autonomie de décision dans une OTAN qui continue de refuser tout directoire partagé, tout pilier européen de défense, toute volonté de contrôle politique et militaire extérieure aux États-Unis. Quelle que soit la bonne volonté du futur président américain, la logique de puissance finit toujours par l'emporter au sein de l'OTAN. Voilà pourquoi la rupture qu'est en train d'opérer le Président de la République est inacceptable, dans la mesure où elle brise le consensus national sans aucun débat devant le pays.

Beaucoup, ici, ont vécu le discours de Westminster comme une humiliation (Rires sur les bancs du groupe UMP). Que le Président de la République choisisse les députés britanniques pour annoncer un engagement militaire de notre pays alors même que nous sommes tenus dans l'ignorance est un affront sans précédent envers la représentation nationale (Applaudissements sur les bancs du groupe SRC et du groupe GDR). Quelle démocratie peut accepter que son président engage les forces dans une guerre sans que les représentants du peuple aient leur mot à dire ? Quelle démocratie peut tolérer que le Président renonce à la stratégie d'autonomie suivie depuis cinquante ans par la France vis-à-vis de l'OTAN sans en saisir le Parlement ?

Est-ce cela la démocratie « exemplaire » de M. Sarkozy ? Un exécutif et des exécutants : telle est sa conception du débat démocratique ! (Vifs applaudissements sur les bancs du groupe SRC et du groupe GDR) On nous promet une grande réforme institutionnelle tendant notamment à permettre au Parlement de se prononcer lorsqu'une opération extérieure se prolonge au-delà de six mois. Dès lors, pourquoi ne pas s'engager dès à présent dans cette voie ? Pourquoi se contenter de cet ersatz de débat ?

C'est pourquoi les députés du groupe SRC ont proposé au Gouvernement d'engager sa responsabilité devant le Parlement sur ce nouvel engagement militaire, comme l'a fait François Mitterrand en 1991 lors de la guerre du Golfe. Monsieur le Premier ministre, vous n'avez pas convaincu et vous avez refusé que la représentation nationale se prononce. En conséquence, je vous informe que notre groupe déposera une motion de censure en vertu de l'article 49-2 de la Constitution. Oui, la France doit continuer de préserver sa liberté de choix dans le monde (Mmes et MM. les députés du groupe SRC se lèvent et applaudissent longuement ; vifs applaudissements sur les bancs du groupe GDR).

M. Jean-Claude Sandrier – Nous sommes probablement l'une des rares démocraties au monde dans laquelle une intervention militaire à l'étranger, sa poursuite, l'accroissement envisagé de ses moyens ou encore la création d'une base importante dans un autre pays ne

puissent faire l'objet d'un débat au Parlement sans une demande pressante et réitérée de l'opposition. Et ne parlons même pas d'un vote, puisque celui-ci nous est aujourd'hui encore refusé !

Monsieur le Premier ministre, vous n'êtes donc pas capable d'anticiper de deux mois sur le texte de loi portant réforme des institutions, lequel dispose que lorsqu'une intervention militaire extérieure excède six mois, sa prolongation est autorisée par le Parlement à l'issue d'un vote. Permettez-nous par conséquent de mettre en doute le crédit à accorder à ce texte ! Il est vrai que pendant les six premiers mois d'une intervention militaire, le Parlement n'aura pas voix au chapitre, puisqu'il pourra seulement être informé, éventuellement dans le cadre d'un débat, mais sans vote. Que de subtilités pour parvenir de fait à priver le Parlement du droit de se prononcer par un vote sur la pertinence d'un engagement militaire !

Notre groupe dénonce aussi la dérive atlantiste d'un Président de la République qui n'a pas été mandaté pour cela. Et cette tendance s'est déjà manifestée à plusieurs reprises. D'abord, par une cour à George Bush, à contretemps de l'opinion des Américains eux-mêmes telle qu'elle a évolué au fil du temps et du sentiment mondial ; à contretemps, aussi, puisque, dans dix mois, M. Bush ne sera plus président des États-Unis.

Dérive atlantiste encore, quand le Gouvernement soumet la construction de la politique de sécurité et de défense européenne à une intégration plus forte – pour ne pas dire totale – de la France dans l'OTAN, alors même que la seule justification de l'existence d'une telle politique, c'est son autonomie et son indépendance.

Dérive accrue, quand, sans débat, la France prévoit d'implanter une nouvelle base militaire face à l'Iran, en vue de s'engager plus avant dans les espaces de guerre américains.

Dernier avatar de cette dérive atlantiste qui confine à la soumission, la décision d'envoyer 1 000 hommes de plus en Afghanistan, soit 60 % d'effectifs supplémentaires. S'agit-il de soulager l'effort de guerre des États-Unis en Irak ? Ou bien de hâter la résolution du problème Afghan, alors que chacun sait que ce type d'intervention se termine toujours dans un enlisement, l'URSS en ayant donné le meilleur exemple ? (Rires sur les bancs du groupe UMP) A-t-on mesuré les risques pour nos soldats et pour notre peuple ? A-t-on dit aux Français comment ils allaient payer ces renforts alors que les caisses sont vides ?

Bien entendu, le Gouvernement s'abrite derrière le combat contre le terrorisme et l'argument semble imparable car nul ne soutient le terrorisme aveugle, qui tue des innocents et parfois même des enfants.

Encore faudrait-il savoir qui arme ce terrorisme...

M. Maxime Gremetz – Bush !

M. Jean-Claude Sandrier – ...et si la croisade américaine a été d'une quelconque efficacité. Notre réponse est non. Lorsqu'on veut combattre un mal, c'est à ses causes profondes qu'il faut s'attaquer. Combattre le terrorisme, c'est combattre ce qui le fait naître et prospérer.

Je ne vous citerai aucun dirigeant du parti communiste à l'appui de mon propos, mais de hauts responsables de la stratégie de notre pays, s'exprimant devant l'Institut des hautes études de la défense nationale. « Le rouleau compresseur de la globalisation à l'occidentale, disent-ils, n'a

pas apporté la cohérence escomptée sur la planète. » « Au contraire, une déstabilisation profonde du monde est à l'œuvre... Le développement d'un fort individualisme est lié à la globalisation. » Face à cela, « des contre forces se sont développées ». Et un autre intervenant de reconnaître : « Il faudra peut-être trouver autre chose que l'avancée inexorable de la globalisation » – autrement dit de la mondialisation capitaliste (Exclamations sur les bancs du groupe UMP).

Oui, « le monde est malade », comme l'a fort bien expliqué le sociologue allemand Ulrich Beck. Dans les dix dernières années, la production mondiale a doublé et le volume du commerce mondial a triplé, mais le nombre de personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté a augmenté de 100 millions. Le monde est malade de la pauvreté ; il est malade de l'injustice quand les plus riches étalent leur richesse à la face non seulement des plus pauvres, mais aussi de ceux à qui l'on demande des efforts parce que les caisses sont vides.

Les 500 plus grosses fortunes françaises possédaient l'équivalent de 6 % du PIB il y a dix ans (Interruptions sur les bancs du groupe UMP) : elles en possèdent aujourd'hui 15 %. Mais en France comme dans le monde, on s'aperçoit de plus en plus que si les caisses sont vides, les coffres-forts sont pleins !

Imaginer que l'on peut régler par la voie militaire des problèmes qui tiennent aux déséquilibres sociaux et économiques, c'est aller au-devant de conflits encore plus graves, à l'appui desquels on invoquera encore les prétextes les plus faux – la faute à la religion, à la civilisation de l'autre qui n'est pas la bonne, à sa culture.

S'attaquer aux causes de nos maux n'est pas un problème militaire : c'est un problème de responsabilité politique et de choix politiques.

Une autre politique de sécurité est heureusement possible. C'est d'abord une politique de coopération et de développement radicalement différente de ce qu'elle est aujourd'hui – un fiasco. « Nous devons civiliser la Terre », dit Edgar Morin. Combattre le terrorisme, c'est d'abord combattre la pauvreté, l'asservissement, le néo-colonialisme, l'humiliation des peuples du Sud et du Moyen-Orient. Quand la pauvreté et l'humiliation reculent, la paix progresse !

C'est assurer une autre répartition des richesses, non pas s'assurer par la force l'accès aux matières premières, mais se lancer dans un développement respectueux de leur utilisation et développer la recherche de nouvelles sources d'énergie.

Civiliser la Terre, c'est permettre à tous d'y vivre dignement. Il faut donc chasser les prédateurs financiers qui s'engraissent à des taux de rentabilité irréels sur le travail des autres (Interruptions sur les bancs du groupe UMP).

Il faut stopper la guerre économique (Mêmes mouvements), qui porte la guerre tout court. Les premiers facteurs de déséquilibre sont aujourd'hui le développement des inégalités et les velléités d'hégémonie économique, à commencer par celles des dirigeants américains (Mêmes mouvements).

Nous sommes loin de ces préoccupations lorsque vous souhaitez envoyer 1 000 hommes de plus en Afghanistan : mais nous nous lançons dans une fuite en avant qui nous soumettra à la stratégie des États-Unis, laquelle menace la paix du monde sans résoudre aucun des problèmes posés.

Il est regrettable que sur une question aussi grave, les représentants du peuple soient privés du droit de vote. C'est symbolique d'un pouvoir qui fait passer la peur d'être désavoué avant l'exercice, légitime en démocratie, du droit de vote.

Le groupe GDR s'oppose fermement à cette politique de soumission à quelques dirigeants américains portés essentiellement par leurs intérêts personnels : elle est dangereuse pour le monde comme pour la France (Applaudissements sur les bancs du groupe GDR et sur plusieurs bancs du groupe SRC)

M. Philippe Folliot – La victoire est difficile, la défaite interdite, a déclaré en substance le Président de la République lors de sa visite d'État en Grande-Bretagne à propos de la situation en Afghanistan. À nous, parlementaires, d'ajouter que le débat démocratique est nécessaire. Le Parlement doit être le lieu privilégié où rendre compte à nos concitoyens des décisions et moyens militaires engagés sur les théâtres d'opération extérieurs. Il doit surtout être le lieu où sont discutées la stratégie et les options de l'exécutif, afin que toutes les opinions puissent s'exprimer dans leur diversité.

M. Jean-Pierre Brard – C'est mal parti !

M. Philippe Folliot – On peut regretter que ce débat sur la présence militaire française en Afghanistan intervienne si tard, alors que notre pays y est présent depuis le début du conflit dans le cadre de la Force internationale d'assistance et de sécurité – FIAS – c'est-à-dire depuis décembre 2001 – nous étions alors sous une autre majorité ! (Applaudissements sur bancs du groupe NC) Gageons que la prochaine réforme constitutionnelle supprimera définitivement cette anomalie, comme l'avant-projet de loi le laisse espérer.

Le débat sur la nécessité d'un vote au terme de cette séance ne me semble pas mériter tant de bruit. Certes, un vote aurait permis aux opposants de signer leur protestation contre tout envoi de renforts militaires. Mais admettez que cette décision est autant tactique que politique. La France est présente depuis plus de sept ans en Afghanistan : cette décision relève donc des prérogatives régaliennes de l'exécutif. En ce qui concerne les modalités pratiques de cette intervention, le politique doit composer avec le Chef d'État-Major des armées et le Chef d'État-Major de l'Armée de Terre.

Quant au devenir de l'OTAN, mettons plutôt l'accent sur notre rôle à venir puisque nous nous apprêtons à rejoindre son commandement intégré, question qui devra selon nous être discutée par l'Assemblée et tranchée par un vote puisqu'il s'agirait d'une rupture profonde avec la doctrine gaullienne qui prévaut depuis 1966.

Faut-il accroître la présence militaire internationale en Afghanistan ? Le Groupe Nouveau Centre répond clairement oui (Applaudissements sur les bancs du groupe NC)

Mme Françoise Hostalier – Très bien !

M. Philippe Folliot – Ce qui se passe en Afghanistan est en effet décisif, et un échec dans la lutte contre le terrorisme et la mise en place d'un état de droit en Afghanistan ne serait pas celui des Américains mais celui de la communauté internationale tout entière.

Tous les experts s'accordent sur ce point : le terrorisme international a son terreau dans les zones tribales, notamment de part et d'autre de la frontière entre l'Afghanistan et le Pakistan. La guérilla talibane s'est intensifiée en 2007, marquant clairement sa volonté d'une reconquête du pays. Certaines zones du sud afghan sont retombées aux mains des talibans. Mais dans le même temps, la reconstruction du pays est en marche. 6,4 millions d'enfants scolarisés, contre 900 000 il y a cinq ans. 80 % de la population a accès aux soins, contre 8 % sous le régime des Talibans. 4 000 kilomètres de routes ont été construits, alors qu'il n'en existait que 50 en 2001.

La France a pris sa part dans cette évolution positive. La capacité de son armée à s'adapter au terrain a été un atout. Ne pas s'engager aujourd'hui mettrait en cause, à terme, la crédibilité de nos capacités d'action sur des théâtres extérieurs difficiles.

En effet, l'armée française a démontré son savoir-faire particulier en OPEX, avec une approche du terrain conciliant les exigences de sécurité et la volonté de dialogue avec les populations civiles locales (Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe NC). En Afghanistan, elle a prouvé qu'elle pouvait participer à part entière au commandement des troupes alliées. Elle continue également à jouer un rôle clé dans la formation de l'Armée nationale afghane à travers les OMLT – Operational Mentoring Liaison Team –, l'opération Epidote – formation de plus de 5 000 stagiaires, essentiellement des officiers – et la formation de commandos afghans par nos forces spéciales, gages de sécurité durable.

La poursuite de ces actions est nécessaire au moment où une nouvelle offensive talibane menace.

Nous approuvons donc la décision du Président de la République de contribuer au renforcement des forces alliées contre un ennemi qui nous est commun et constitue une menace réelle.

Certains parlent d'alignement sur la superpuissance américaine, d'autres de risques de représailles terroristes sur notre sol. Ces deux arguments agités à des fins politiciennes ne doivent pas détourner l'opinion publique de la vérité.

La France est engagée en Afghanistan depuis 2001 dans le cadre de l'OTAN, sur la base de l'article 51 de la Charte des Nations Unies et de la résolution 1373 du Conseil de sécurité au titre de la coalition « Liberté Immuable ». L'armée française est aussi opérationnelle dans le cadre de la FIAS, créée par la résolution 1386 du 20 décembre 2001 et prorogée chaque année. La FIAS compte aujourd'hui 47 000 soldats originaires de 40 pays, dont 25 membres de l'Union européenne et 13 non membres de l'Alliance. Seuls 18 000 de ces 47 000 hommes sont américains. L'effort de la France devra cependant impérativement, pour être efficace, être relayé par celui d'autres États.

Le contexte de notre présence en Afghanistan n'a donc rien de comparable avec celui de l'Irak, où les États-Unis et quelques alliés sont intervenus sans mandat international.

Quant à l'aggravation des risques terroristes sur notre territoire, ne nous faisons pas d'illusions: les terroristes n'auraient pas attendu le renforcement de notre présence pour agir. Ce n'est du reste pas à eux de dicter sa politique internationale à la France. Les attentats du 11 septembre ont été perpétrés alors que l'Afghanistan était aux mains des Talibans, qui toléraient la présence de camps d'entraînement d'Al-Qaïda sur leur territoire.

Mais la France doit apporter plus que sa puissance militaire en Afghanistan. Nous comptons beaucoup sur la Conférence de Paris qui sera organisée en juin pour remédier à certains dysfonctionnements structurels apparus dans le processus de reconstruction.

Avant de conclure, je souhaite exprimer ici la reconnaissance de la représentation nationale à nos soldats engagés sur le théâtre d'opérations extérieures, en particulier sur celui, éprouvant et dangereux, de l'Afghanistan. Quatorze d'entre eux y ont déjà laissé la vie depuis 2001. Ceux qui partiront demain – je pense notamment au 8e RPIMA de ma chère ville de Castres, qui est pressenti –, vont devoir affronter le feu, les dangers permanents d'un ennemi caché, mobile, capable de tout, y compris d'attentats suicides. Ils doivent savoir que la France est fière de leur engagement, tout comme elle est confiante dans les moyens de son armée qui contribuent à la réussite des missions de nos soldats sur le terrain.

Espérons qu'après le Livre blanc et la révision générale des politiques publiques, les moyens matériels et humains nécessaires à nos forces armées et à la sécurité de nos soldats ne feront pas débat et que nous serons unanimes à voter les crédits adéquats. Pour nous, les questions de défense doivent transcender les clivages partisans. Il en va de l'honneur et du prestige tant de la France que de son armée (Applaudissements sur les bancs du groupe NC et du groupe UMP).

M. Axel Poniatowski, président de la commission des affaires étrangères – La France est présente en Afghanistan depuis plus de six ans, aux côtés de ses alliés occidentaux pour lutter à 8 000 kilomètres de ses frontières contre le terrorisme international qui frappe nos démocraties depuis le 11 septembre 2001. Depuis plus de six ans, notre pays s'est engagé à mener un combat long et difficile contre les talibans et leurs alliés sur un territoire rude, berceau d'un des États les plus pauvres de la planète. N'oublions jamais que se jouent en Afghanistan la préservation de notre sécurité et la défense de nos libertés.

Le Président de la République, en choisissant d'envoyer quelque mille hommes en renfort des 1 500 militaires français déjà présents sur le terrain, a pris une décision courageuse et réfléchie (Interruptions sur les bancs du groupe GDR). Le dispositif français actuellement présent en Afghanistan prouve la volonté de la France de participer à toutes les dimensions de l'action internationale qui y est menée. En assurant la sécurité à Kaboul, en contribuant à la formation de l'armée afghane et en apportant depuis Kandahar un appui aérien important, les forces françaises se sont affirmées comme un élément-clé de la Force internationale pour la sécurité en Afghanistan, composée de l'apport de quarante nations.

Déjà considérable, cet effort doit néanmoins être renforcé, selon le commandement militaire sur le terrain. Tout d'abord, parce que la nature de l'opération l'exige. Les missions menées par l'armée française en Afghanistan sont typiques de ces nouveaux conflits, dits « asymétriques », dans lesquels une rapide et décisive opération militaire conventionnelle est suivie par un processus, nécessairement lent, de stabilisation et de reconstruction. Celui-ci exige, dans le cas afghan, une détermination sans faille sur une longue période. Du point de vue militaire, la configuration géographique du pays est propice aux opérations de guérilla, dans des régions montagneuses peu accessibles et bénéficiant dans les zones tribales frontalières de solutions de repli ou de bases arrière. Par ailleurs, la situation du pays reste toujours aussi fragile. L'Afghanistan, avec un PIB de 930 dollars par habitant, se classe, selon l'ONU, au 174e rang sur 177. Cette extrême pauvreté, dans un État où le trafic de drogue a repris de plus belle, suscitant une corruption quasi généralisée, constitue un obstacle supplémentaire. Les

mouvements terroristes exploitent en effet cette situation à leur profit. Il faudra encore du temps pour redresser la situation.

En dépit de ce contexte, l'échec n'est pas permis. Vaincre les mouvements terroristes et permettre à un Afghanistan stable de se développer et de se doter des forces nécessaires à sa sécurisation est la seule issue possible.

Pour assurer le succès de ces missions, la France est, encore une fois, appelée à jouer un rôle de premier plan. Consciente de ses responsabilités, elle est prête à les assumer pleinement, bien décidée à ne pas offrir à certains de ses alliés un motif de retrait ou de relâchement de leurs efforts en Afghanistan. Son action n'est utile et n'a de sens que dans le cadre des opérations menées avec ses alliés. Il lui revient donc d'accompagner l'effort de l'ensemble des membres de cette coalition.

L'envoi des troupes en Afghanistan relève de notre entière souveraineté en raison même de la place que notre pays occupe au sein de l'Alliance atlantique (Interruptions sur les bancs du groupe GDR). Il n'est pas question de débattre aujourd'hui du retour de la France dans les structures de commandement intégré de l'Otan. Ce débat-là sera d'une autre ampleur et d'une autre nature. Ne nous laissons pas aller aux amalgames !

La singularité appréciable de notre situation au sein de l'Alliance atlantique ne modifie en rien la solidité, l'intensité et la pérennité de notre engagement en Afghanistan, manifesté dès le lendemain des attentats du 11 septembre par le gouvernement de Lionel Jospin.

Notre pays, tout en préservant son indépendance, comme il a su le faire lors de l'intervention américaine en Irak, fait aussi preuve de la plus totale loyauté vis-à-vis de ses alliés dès lors qu'il a pris la décision de s'engager à leurs côtés.

La France a décidé de renforcer sa présence militaire en Afghanistan mais elle doit aussi poursuivre parallèlement ses efforts diplomatiques en vue de la reconstruction de ce pays avec l'organisation à Paris en juin prochain d'une conférence internationale des donateurs.

La réalisation de ce qui doit être notre double ambition, à savoir l'aide au développement de l'Afghanistan et la victoire contre le terrorisme, passe par un engagement fiable de notre pays. Il passe aussi, ne l'oublions pas, par un meilleur contrôle des circuits d'attribution et d'utilisation de l'aide internationale. Tout cela est un impératif moral, c'est aussi la condition de notre sécurité future (Applaudissements sur les bancs du groupe UMP et du groupe NC).

M. Guy Teissier, président de la commission de la défense – Nous sommes nombreux aujourd'hui à souligner combien ce type de débat est trop rare. Ce premier pas n'en a que plus de valeur. La question de l'information et des pouvoirs du Parlement en matière de politique étrangère et de défense n'est pas nouvelle. Je pourrais tenter de l'éluder en soulignant que nous ne sommes pas complètement tenus dans l'ignorance, puisque tant la commission de la défense que celle des affaires étrangères entendent régulièrement les ministres chargés de ces questions, ainsi que les principaux responsables militaires. Des réponses sont et doivent continuer à être apportées aux questions des parlementaires dans ce cadre, et ce le plus régulièrement possible (Interruptions sur les bancs du groupe GDR). Chacun convient cependant que c'est insuffisant. Que tous aient toutefois l'honnêteté de souligner que c'est à la majorité actuelle que revient le mérite de réformes augmentant les pouvoirs des assemblées dans des domaines jusqu'ici considérés, à tort, comme relevant exclusivement de l'exécutif,

tels le renseignement et la défense. Certains se sont contentés de rapports, certes brillants, mais hélas sans suite. La réforme prochaine de nos institutions permettra d'associer de façon permanente le Parlement à l'envoi de troupes à l'extérieur, mettant fin à une anomalie française. Sans anticiper sur le débat que nous aurons à cette occasion, je souligne d'ores et déjà que les délais d'autorisation de la prolongation des opérations extérieures devront être suffisamment brefs pour ne pas vider en pratique de son contenu le nouveau pouvoir ainsi conféré au Parlement.

J'en viens maintenant au cœur du sujet qui nous occupe. Nouveau Vietnam, risque d'enlèvement, absence de stratégie comme de garanties pour nos soldats, illégitimité des opérations, assujettissement total aux intérêts américains... : ces critiques relèvent toutes au mieux de l'ignorance, au pire de la malhonnêteté intellectuelle (Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe UMP).

Si la légitimité juridique ne conditionne pas, loin s'en faut, la légitimité politique, il faut souligner une fois encore que la France est présente en Afghanistan aux côtés de la communauté internationale, dans le cadre d'une mission des Nations Unies. Le mandat confié à l'OTAN a été régulièrement renouvelé...

M. François Lamy – Non.

M. Guy Teissier, président de la commission de la défense – Si. La FIAS n'est ni l'empire britannique, ni l'Union soviétique. Nous ne sommes pas en Afghanistan une armée coloniale, mais au contraire, un facteur de stabilisation. Ce serait par ailleurs une profonde erreur de réduire notre engagement à son seul aspect militaire, même si la sécurité constitue une condition de la reconstruction du pays. Tout d'abord, les forces de l'Alliance elles-mêmes mènent de très nombreuses actions humanitaires et de reconstruction, j'en ai été le témoin. Ensuite, les Nations Unies ont mis en place un programme d'aide au travers de la mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan. Enfin, l'Union européenne joue son rôle par le biais du service d'aide humanitaire de la Commission.

Malgré l'ampleur des efforts consentis, la reconstruction en est encore à ses débuts, dans un pays ruiné par trente ans d'une guerre qui constitue l'un des derniers héritages de l'empire soviétique (Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe UMP). Quant à la situation en matière de sécurité, elle reste difficile. Les talibans demeurent actifs, privilégiant désormais une guérilla diffuse et un terrorisme, auxquels l'État afghan est insuffisamment structuré pour faire face efficacement. Enfin, la part croissante de la drogue dans l'économie afghane est préoccupante.

Face à ce constat, faut-il pour autant baisser les bras ? Faut-il laisser nos alliés conduire seuls le travail de stabilisation, au risque de les voir céder l'un après l'autre au découragement et à la lassitude ? Faut-il accepter le risque d'une victoire des extrémistes, renvoyant les Afghans dans les ténèbres et l'obscurantisme qu'ils ont déjà subis ? Je ne le crois pas.

Le Président de la République a eu raison de souligner qu'en Afghanistan, la défaite militaire nous est interdite, même si la victoire politique, nous le savons tous, est incertaine. Mais du fait de cette incertitude, la France, qui se veut et qui est une grande puissance, devrait-elle se replier dans une frilosité coupable ? Je ne le pense pas non plus.

Que ceux qui considèrent que nous devons cesser d'aider ce pays pensent au sort des Afghans si d'aventure, les talibans l'emportaient de nouveau. La désertion du pays des droits de l'homme serait-elle acceptable ? Et si cela ne suffit pas, qu'ils s'interrogent sur les conséquences pour notre propre sécurité de la reconstitution d'un bastion islamiste radical, pouvant s'appuyer sur les ressources considérables tirées de l'opium, et de son impact négatif dans cette région du monde, sur le Pakistan en particulier.

L'envoi de troupes supplémentaires est donc nécessaire. Ce à quoi il faut réfléchir, c'est à la nature de leur mission et aux modalités de leur déploiement. À titre personnel, je considère que la région Est doit être privilégiée, comme l'impose la cohérence opérationnelle. Mais l'envoi de nos troupes ne peut effectivement prendre tout son sens qu'en s'inscrivant dans une stratégie globale d'aide à la reconstruction de l'Afghanistan.

La situation de nos finances publiques impose sans nul doute des choix. Mais le boulier ne saurait être le seul critère d'évaluation lorsqu'il s'agit de notre sécurité et du respect de nos engagements. À ce sujet, deux questions. D'une part, à combien est évalué le surcoût lié à cette opération ? D'autre part, pouvez-vous nous assurer, Monsieur le Premier ministre, que ce surcoût ne sera pas prélevé sur le programme Équipement des forces, comme cela a été, à ma grande stupéfaction, le cas en 2007 ?

Notre engagement depuis six ans et l'expérience de nos alliés montrent qu'une adaptation rapide aux conditions locales est déterminante pour le succès et la sécurité de nos soldats. Aux fils et filles de la République qui défendent nos valeurs et notre sécurité, nous devons dire clairement que la décision n'a pas été prise à la légère (Applaudissements sur les bancs du groupe UMP et sur quelques bancs du groupe NC).

M. le Président – La parole est à M. le ministre des affaires étrangères.

Plusieurs députés du groupe SRC – Le ministre de la guerre !

M. Bernard Kouchner, ministre des affaires étrangères et européennes – Je vous remercie pour la dignité de ce débat et pour vos questions.

M. Henri Emmanuelli – On ne vote pas !

M. Bernard Kouchner, ministre des affaires étrangères – Merci, Monsieur Deflesselles, d'avoir précisé les raisons de notre présence en Afghanistan. Elle est légitime et légale car il s'agit d'un mandat clair des Nations unies et du Conseil de sécurité. Nous n'avons pas été appelés « par les Américains » (Quelques protestations sur les bancs du groupe SRC) même s'ils sont d'accord, mais par 26 pays européens, qui nous demandent d'accentuer notre effort. Et il s'agit bien d'un effort de développement. Les Canadiens, d'autres nations aussi nous l'ont demandé, ainsi qu'une réflexion sur la stratégie militaire et civile. C'est ce que nous faisons.

On ne pouvait pas continuer à mener des efforts valeureux de combat – et je rends à mon tour hommage aux forces françaises – sans plus de coordination entre les bataillons, entre les États et aussi entre les forces civiles de l'ONU, entre la FIAS et l'opération « Liberté immuable ». Nous avons attendu qu'un nouvel envoyé spécial du secrétaire général soit nommé. C'est fait, c'est M. Karl Eide. Nous avons attendu également la réponse de tous nos partenaires à la lettre que le Président de la République leur a envoyée. Nous ne pouvons pas continuer

éternellement à nous battre contre le terrorisme, à la place qui est la nôtre, sans avoir une vision de la voie qui permettra aux Afghans de prendre le relais sur chacun des projets. Il faut former des troupes – 50 000 à 60 000 hommes, ce n'est pas assez – des policiers – ils ne sont que 35 000 et ne sont pas parfaits – assurer le relais de chaque projet, notamment dans l'agriculture ...

M. Jean-Pierre Brard – Dans le pavot ?

M. Bernard Kouchner, ministre des affaires étrangères – Parlons-en ! Il faut certainement inventer autre chose que ce qui s'est fait jusque là, puisque l'on atteint désormais un record de production, ce qui n'est pas acceptable. Pour que cela cesse, il faut renforcer nos efforts, et pas se contenter de crier (Applaudissements sur quelques bancs du groupe UMP).

Monsieur Ayrault, il y a eu des morts, oui, quatorze hommes. Mais quand vous dites que nos troupes n'étaient pas engagées au combat, c'est une erreur. Elles l'étaient et neuf de ces morts faisaient partie des forces spéciales engagées au combat. Il faut bien distinguer les 45 000 hommes de la FIAS et celles engagées dans l'opération « Liberté immuable ».

Ce qui a fait la différence, pour nous, c'est qu'avec le Président de la République nous sommes allés en Afghanistan. C'est M. Karzaï qui nous a expressément demandé d'organiser la conférence de juin, avec dans les jours qui précèdent, une conférence des ONG et des forces civiles en Afghanistan pour nous dire quels sont les progrès accomplis et ceux qui restent à faire. Il nous a demandé également de renforcer nos troupes, car l'effort de la France était plus modeste que d'autres.

Il faut absolument le faire pour que la lutte contre les talibans soit victorieuse. Nul ici ne peut être contre le fait d'achever ce combat, qui n'est pas encore gagné, pour permettre aux Afghans de prendre le relais. La pauvreté recule. Il y a 60 % de centres médicaux de plus qu'en 2001, et la mortalité infantile a baissé de 25 %. En 2003, 8 500 femmes enceintes bénéficiaient de soins prénataux, elles sont 123 000 en 2006. Plus de dix mille personnels de santé ont été formés depuis 2002, dont une moitié de femmes. En 2006, 64 % des enfants sont vaccinés contre les maladies infantiles, soit 20 % de plus que dix ans auparavant. Dans beaucoup de villages il n'y avait pas d'école. Il y a désormais six millions d'écoliers, dont un tiers de filles. Les femmes afghanes ont voté pour la première fois en 2004. C'est un premier succès.

Je ne peux développer sur la transition démocratique, mais avec M. Karzaï, nous avons affaire à un président élu, soutenu par toute la communauté internationale et qui travaille avec un parlement élu. Ce n'était pas le cas avant l'intervention internationale. Ce sont des progrès, même s'ils sont insuffisants. La seule façon d'envisager le départ est de passer le relais aux Afghans.

M. Jean-Pierre Brard – Bref, c'est globalement positif.

M. Bernard Kouchner, ministre des affaires étrangères – Oui, pour employer l'expression que vous avez utilisée bien souvent.

Je ne parle pas de la drogue, j'ai abordé le sujet.

M. Jean-Pierre Brard – Vous n'avez pas été complet.

M. Bernard Kouchner, ministre des affaires étrangères – Je n'ai pas été complet, mais je n'ai pas été mauvais (Rires).

Vous parlez, Monsieur Ayrault, de stratégie européenne. C'est justement après de longues discussions avec nos 26 partenaires européens que nous avons décidé de ne pas organiser une simple conférence de donateurs, mais une conférence stratégique et politique. Je vous invite à venir le 12 juin entendre les Afghans nous dire les progrès accomplis et leurs espérances.

Vous parlez d'alignement stratégique sur l'OTAN. Mais où voyez-vous cela ? Écoutez donc ce qui va se dire dans les prochains jours, vous en serez convaincu, notamment à propos de ce que demandent les Américains pour l'Ukraine et la Géorgie.

À propos de la guerre d'Irak, je vous renvoie une fois de plus à mon article qui s'intitulait « Non à la guerre, non à Saddam Hussein ». Ne dites pas que j'étais partisan de la guerre ; j'étais partisan de ce que le peuple irakien, avec l'aide de l'ONU, se débarrasse de son dictateur et de son bourreau (Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe UMP et du groupe NC).

Vous souhaitez une réorientation vers la reconstruction économique ? C'est exactement l'objectif que nous poursuivons. Il faut pour cela faire un dernier effort, qui prendra peut-être quelques années, pour rendre aux Afghans la dignité et la liberté, mais aussi la conduite de leurs affaires.

M. Jean-Pierre Brard – Cela finira comme à Saïgon ! (Protestations sur les bancs du groupe UMP)

M. Bernard Kouchner, ministre des affaires étrangères – C'est vrai qu'il faut du temps pour atteindre les objectifs, lors d'une mission de paix : en Bosnie – et il n'y a pas eu de débat ici – nos troupes sont restées 17 ans ; au Kosovo, 9 ans ; en république démocratique du Congo, 15 ans ; au Liban, 30 ans ; sur le Golan, 35 ans ; à Chypre, 40 ans. Il faut souvent une génération. En Afghanistan, cela ne fait que sept ans.

Monsieur Folliot, je le répète, il n'a pas été pris de décision à propos de l'OTAN. Au contraire, nous pensons qu'il faut procéder très lentement. Le débat aura lieu à Bucarest, et vous verrez qu'il ne s'agit pas d'alignement.

Monsieur Sandrier, notre collaboration avec la Russie, dont vous avez rappelé le rôle en Afghanistan (Sourires sur divers bancs) est bonne. Nos avions survolent le territoire russe, ce pays est prêt à construire une route facilitant la liaison avec l'Afghanistan et des collaborations techniques, notamment pour les hélicoptères, sont à l'étude.

En outre, la croissance de ce pays, l'un des plus pauvres du monde, atteint 8 à 10 % ; il s'agit là d'un incontestable progrès, fût-il insuffisant et inégalement réparti. Du reste, nos décisions stratégiques privilégieront l'agriculture, qui ne recueillait jusqu'alors que 2 % de l'aide internationale (« Le pavot ! Et les OGM ? » sur les bancs du groupe SRC).

Monsieur Sandrier, j'apprécie votre référence à la « civilisation de la terre » et à la mondialisation. Mais comment pouvez-vous invoquer la sécurité des Français tout en souhaitant notre retrait de l'une des bases arrière du terrorisme, celle-là même où, sans doute

dans la zone tribale qui sépare le pays du Pakistan, Oussama Ben Laden continue d'émettre ses messages ?

M. Jean-Pierre Brard – Grâce à la CIA ! Vous avez la mémoire courte !

M. Bernard Kouchner, ministre des affaires étrangères – En outre, en évoquant un « fiasco de l'aide », vous oubliez les millions d'enfants qui ont retrouvé le chemin de l'école et une meilleure santé.

M. Jean-Pierre Brard – Comme du temps des Soviétiques !

M. Bernard Kouchner, ministre des affaires étrangères – Aujourd'hui, 80 % des Afghans peuvent recevoir des soins à proximité de leur domicile !

Il y va donc non seulement de notre sécurité, mais de nos valeurs et du respect de l'exigence de solidarité avec le peuple afghan.

M. Henri Emmanuelli – Consternant !

M. Bernard Kouchner, ministre des affaires étrangères – Monsieur Poniatoski, le circuit de distribution de l'aide est effectivement très perturbé et son harmonisation délicate, comme en témoignent de nombreuses études menées par des organisations non gouvernementales. Nous nous efforcerons de mettre cette période de réflexion à profit pour proposer des solutions. Mais l'insécurité entrave le déploiement des ONG ; voilà justement pourquoi nous devons renforcer notre présence sur le terrain. En outre, vous avez rappelé la place qu'occupe l'Afghanistan dans l'échelle du développement humain ; or sécurité et développement vont de pair.

Monsieur Teissier, vous avez raison : la difficulté de la tâche ne doit pas nous décourager. Nous retirer, sûrs d'avoir accompli notre devoir, sourds aux demandes de nos amis hollandais, canadiens ou allemands (Exclamations sur les bancs du groupe GDR), serait trop facile. Oui, les Allemands y sont deux fois plus nombreux que nous !

M. Jean-Pierre Brard – On s'en est rendu compte à trois reprises en un siècle !

M. Bernard Kouchner, ministre des affaires étrangères – La place que nous entendons occuper dans le monde ne nous permet pas de nous soustraire à cette responsabilité : cet engagement honore la France (Applaudissements sur les bancs du groupe UMP).

M. Hervé Morin, ministre de la défense – Je n'ajouterai que quelques mots, M. Kouchner ayant répondu sur presque tous les points. Nos troupes sont en Afghanistan dans le cadre d'une opération conforme au droit international, afin de lutter contre le terrorisme, au nom de la sécurité de nos concitoyens, et d'assurer la paix à un pays qui a beaucoup souffert de l'invasion soviétique, Monsieur Brard... (Exclamations sur les bancs du groupe GDR)

M. Jean Roatta – Très bien !

M. Hervé Morin, ministre de la défense – ...puis du régime des talibans. En nous retirant, nous nous résignerions à laisser le champ libre aux terroristes, auxquels l'Afghanistan fournit une base arrière, et à mettre notre sécurité en péril, à court et à moyen terme. Nous devons au

contraire éviter qu'un immense foyer de déstabilisation ne s'ajoute à l'arc de crises qui s'étend de l'Asie du Sud à l'Atlantique.

M. Henri Emmanuelli – Pour M. Bush, donc !

M. Hervé Morin, ministre de la défense – Comme l'a dit le Président de la République, notre présence en Afghanistan ne sera pas éternelle.

M. Roland Muzeau – Il a même dit que nous allions nous retirer !

M. Hervé Morin, ministre de la défense – Mais, en une période où nous conservons le contrôle de la situation militaire malgré une légère dégradation dans certaines régions – laquelle fait suite à une amélioration continue pendant plusieurs années –, nous devons œuvrer de manière globale : en modifiant la gouvernance ; en menant une politique de développement ; en assurant une meilleure articulation entre moyens civils et militaires ; en favorisant l'« afghanisation » des institutions, c'est-à-dire en transférant aux Afghans le contrôle de leur sécurité, de leur police et de leur justice ; enfin en luttant contre le narcotrafic, notamment en fournissant aux paysans les moyens de se développer. Et c'est afin de rendre cette politique plus efficace que nous devons éventuellement envisager de renforcer notre présence militaire.

Nos militaires sont motivés, enthousiastes...

M. Henri Emmanuelli – C'est ça !

M. Hervé Morin, ministre de la défense – ...préparés aux missions qui leur incombent, celles qui les ont souvent incités à choisir le métier des armes : défendre le droit, la liberté, et servir la France.

M. Henri Emmanuelli – Je vous en prie !

M. Hervé Morin, ministre de la défense – Ils acceptent avec fierté de risquer leur vie pour leur pays et de conduire au combat d'autres hommes – les soldats de l'armée nationale afghane – dans le cadre des Operational Mentoring Liaison Teams (Vifs applaudissements sur les bancs du groupe UMP et sur quelques bancs du groupe NC).

Messieurs les députés du groupe SRC et du groupe GDR, croyez-vous que le chef des armées et le Gouvernement envoient des troupes sur un théâtre d'opérations extérieures sans se préoccuper de leur sécurité, de leurs conditions d'emploi...

M. Henri Emmanuelli – La preuve !

M. Hervé Morin, ministre de la défense – ...et de leur protection, notamment contre les engins explosifs improvisés ? Mais ces hommes et ces femmes ont le sentiment d'accomplir leur devoir en acceptant une mission indispensable à la sécurité et à la paix de l'Afghanistan – à condition que nous y consacrons les moyens nécessaires.

Enfin, Monsieur Teissier, vous m'avez interrogé sur le coût de nos opérations extérieures : il s'élève à 700 millions pour 2007 et atteindra sans doute 850 à 900 millions en 2008, dont 75 % environ – 475 millions – ont été votés en loi de finances initiale, la loi de finances

rectificative permettant au Premier ministre d'en compléter le financement, comme l'année dernière. Quant au coût de l'opération en Afghanistan, qui représente aujourd'hui 150 à 200 millions, il dépendra par la suite de l'envoi éventuel de nouvelles troupes (Applaudissements sur les bancs du groupe UMP).

M. le Président – Le débat est clos.

La séance, suspendue à 16 heures 40, est reprise à 16 heures 50.